



ASSOCIATION BANTA

Association loi 1901 à but non lucratif

Siège social : 2 rue Désiré Bondues - 59000 LILLE

Adresse postale : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités,
5 rue Jules de Vicq- 59000 LILLE

Tél : 07 81 28 98 62 – Courriel : contact@banta.fr - Site WEB : www.banta.fr

Numéro SIRET : 839 657 111 00010 - Code APE : 8899B

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET RAPPORT MORAL RAPPORT FINANCIER 2019 PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS 2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET RAPPORT MORAL 2019

LES VALEURS ET BUTS DE L'ASSOCIATION

L'objectif principal de l'association est l'accès à l'éducation, destinée aux personnes étrangères dépourvues de ce droit. Pour atteindre ce but, l'association propose des cours de soutien, des actions d'orientation et d'accompagnement pour entrer en formations professionnelles ou pour reprendre des études supérieures. BANTA met aussi en place des actions autour de l'accès à la santé et des projets artistiques et culturels.

Nos actions permettent aux personnes concernées :

- d'être orientées et accompagnées dans leur recherche de formations, professionnelles ou supérieures (pour les majeur.e.s), reprises d'études avant et post BAC ;
- D'accéder à des cours d'alphabétisation, de français langue étrangère (FLE) et de soutien scolaire ;
- d'accéder à des activités de bénévolat (en collaboration avec d'autres associations) ;
- de pouvoir bénéficier d'un soutien psychologique ;
- de s'engager dans des projets artistiques et culturels.

LES RÉALISATIONS en 2019

L'association BANTA a défini en 2018 et poursuivi en 2019 cinq pôles d'activités :

- le pôle cours qui comprend les cours de soutien et la formation des bénévoles.
- le pôle formations professionnelles et études supérieures.
- le pôle artistique et culturel.
- le pôle santé.
- le pôle revendication.

Trois autres pôles ont été constitués pour la bonne marche de l'association :

- le pôle vie associative.
- le pôle communication.
- le pôle comptabilité.

Le pôle cours de soutien

Des cours de soutien en français et en mathématiques étaient organisés de 2015 à 2017 par des membres du Collectif des Olieux. Lors de la création de BANTA en 2018, nous avons décidé d'y intégrer ces cours pour simplifier les démarches, les partenariats avec les lieux d'accueil, etc.

Les cours ont donc continué à être organisés cinq fois par semaine. Des créneaux de français écrit et oral, de mathématiques ont lieu dans divers lieux du centre de Lille : la MRES, l'ESJ, l'IEP, le CCL, la Rumeur. Certains cours sont mis en place en partenariat avec des associations, comme Peuples Solidaires pour le cours du lundi soir ou Interagir pour le cours du mercredi soir.

Sur le second semestre de l'année, et suite au déménagement de la MRES sur le quartier de Fives, nous avons ouvert un créneau supplémentaire à l'IEP, en collaboration avec Interagir le lundi soir.

On peut estimer que sur l'année 2019, environ une centaine d'élèves (majoritairement majeur·e·s) et une trentaine de professeurs bénévoles ont participé aux cours. 10 bénévoles ont également été mobilisés dans l'organisation des cours. Cela consiste à suivre le partenariat avec les lieux d'accueil des cours, accueillir les apprenant.e.s et les bénévoles durant les cours, évaluer le niveau des apprenant.e.s lors de leur premier cours et rechercher des bénévoles.

Une professeure bénévole, étudiante en sciences de l'éducation, a démarré un stage fin janvier autour de l'élaboration d'un livret d'accueil pour les professeur·e·s bénévoles. Après avoir rencontré et s'être entretenu avec les apprenant.e.s et les professeurs bénévoles, elle s'est interrogée sur la nature de la relation humaine et didactique qui pouvait naître entre les bénévoles et les apprenants et a enrichi notre approche tout au long de son cheminement.

Formation des bénévoles

Suite aux demandes exprimées par les bénévoles en 2018, l'association BANTA a mis en place plusieurs sessions de formation des bénévoles aux techniques d'apprentissage du français. Les séances de formation ont eu lieu de janvier à novembre 2019, à raison de 2h toutes les 3 semaines.

Les objectifs

Permettre aux bénévoles d'avoir un enseignement adapté aux profils et besoins spécifiques des apprenants.

- De cerner les besoins quotidiens et urgents des apprenants (cf. scolarisation, formation)
- De connaître les niveaux officiels en FLE/S (cf. CECR, 2001, 2018)
- D'enseigner à partir de documents authentiques
- De développer la compétence de communication en français à l'oral et à l'écrit
- D'avoir des approches interculturelles
- D'alphabétiser

Les sessions de formation

Première session au premier semestre 2019 menée par Claire Del Olmo et Thibaut Gamard professeurs de Français Langue Etrangère.

12 Janvier	Les différentes méthodologies du Français Langue Étrangère.
2 Février	L'enseignement de la grammaire (approches inductive et déductive, notionnelle).
23 Février	Comment construire un cours à partir d'un document de la vie quotidienne + les niveaux en FLE.
16 mars	L'enseignement de l'oral (processus et approches).
6 Avril	L'enseignement de l'écrit (l'accès à la littérature).
27 Avril	L'alphabétisation (approches globale et syllabique).
18 mai	La phonétique (méthodes articulatoire et verbo-tonale).
8 juin	FLE et politique/militantisme.

Seconde session au second semestre 2019 menée par Dominique Ghier, professeure bénévole et Claire Del Olmo, professeure FLE.

9 novembre Enseigner l'écrit.

16 novembre Présentation de la pédagogie Freinet en Alpha et FLE par Dominique Ghier : pratiques, outils et échanges avec les bénévoles

14 décembre Enseigner l'oral et corriger la phonétique.

Evaluation de la formation

Pour évaluer l'action de formation réalisée autour de l'enseignement du FLE/S auprès de publics exilés, un questionnaire en ligne avait été soumis aux bénévoles de BANTA formés.

La moitié des participants y ont répondu. La formation a obtenu un résultat supérieur à 7/10 pour les items suivants : clarté du contenu ; qualité des supports pédagogiques ; animation de la formation ; satisfaction générale.

90 % des répondants se disent satisfaits de la formation. 100 % conseilleraient à d'autres bénévoles de suivre cette action. 60 % souhaiteraient aborder de nouvelles thématiques.

Quelques réponses des bénévoles lors de l'évaluation :

"Ces ateliers ont permis de me donner des idées ou de me conforter dans ce que je faisais de façon un peu (beaucoup) intuitive..."

"Ils m'ont apporté des éclairages pour éviter des erreurs et des pistes pratiques."

"Cela m'a donné un cadre général sur l'enseignement du FLE et un historique"

"Méthodes qui peuvent être appliquées sur le terrain."

"Tous les ateliers ont été utiles."

Achat d'ouvrages en complément

En complément ce projet visait à l'acquisition d'un vidéoprojecteur afin de permettre cette formation qui devait être reconduite en 2020 et d'ouvrages de FLE en double exemplaire disponibles pour les bénévoles sur les différents lieux de formation.

BANTA lauréate académique du Fonds MAIF pour l'EDUCATION

BANTA avait candidaté en mars 2019 à l'appel à projets pour la formation des bénévoles qui interviennent pour les cours de français. Pour chaque académie, un jury a identifié la candidature répondant au mieux aux conditions fixées par le Fonds MAIF pour l'Éducation. Le projet présenté par BANTA a été retenu et **l'association BANTA a été désignée lauréate académique de l'appel à projet du Fonds MAIF pour l'Education, donc lauréate pour l'académie Nord Pas de Calais !**

A travers ce prix, ce sont tous et toutes les bénévoles de BANTA et leurs actions qui sont récompensées.

Pour plus d'info sur cet appel à projets Fonds MAIF pour l'Éducation :

Ce concours annuel a pour objectif de mettre en lumière et de récompenser celles et ceux qui s'investissent au quotidien dans des actions originales, créatives et profondément humanistes, pour permettre à chacun d'accéder à l'éducation. Qu'il s'agisse de difficultés scolaires, d'obstacles liés au handicap, de situations précaires, les actions menées par des militants associatifs ont toujours la même finalité : créer et faire vivre le lien social et favoriser l'accès à l'éducation pour tous. Le Fonds MAIF pour l'Éducation apporte son soutien afin que personne ne soit laissé au bord du chemin des savoirs.

La remise du prix FME par le Pôle militant de Lille de la MAIF s'est déroulée à la fin d'une session de formation à la MRES le 21 octobre 2019. Des sociétaires de la MAIF ont assisté au fonctionnement d'un des cours de soutien BANTA, puis a eu lieu la remise du prix et du chèque de 1500 Euros.

Mise au point et premiers développements du projet « Vidéos didactiques »

Durant les échanges pendant cette formation des bénévoles a émergé le besoin de créer des outils didactiques.

Une demande de subvention a été déposée dans le cadre du Fonds de Développement de la Vie Associative Fonctionnement et Actions Innovantes.

Ce projet comprend la réalisation et tournage de vidéos, la mise au point du contenu pédagogique pour chaque séquence filmée.

- Pistes pédagogiques à suivre en classe pour les bénévoles.
- Exercices à faire en autonomie pour les exilé-es.,

et la mise en place informatique en fonction des contraintes des bénévoles professeur-e-s et des apprenant-e-s.

Ce projet a été accepté et l'association a reçu la confirmation au quatrième trimestre 2019.

Ont été mis en chantier en 2019 :

- les recherches pour développer les outils pédagogiques en ligne et créer la banque de données, comprenant supports audiovisuels, pistes pédagogiques à suivre classe et exercices en ligne, mariant vidéo, pistes pédagogiques et exercices en autonomie.
- le tournage des premières vidéos avec les bénévoles et les apprenant.e.s.

Le pôle formation professionnelle

L'accès aux formations professionnelles pour les personnes majeures était jusqu'à la rentrée scolaire 2018 quasiment impossible. Les politiques ministérielles et leurs corollaires académiques ne permettant pas aux jeunes majeur-e-s, non scolarisé-es en France antérieurement de participer aux procédures d'affectation en Lycée. A la rentrée scolaire, des bénévoles de notre association ainsi que des personnes en recherche de formation ont contacté des lycées professionnels, qui pour certains ont accepté d'ouvrir leurs portes : c'est ainsi que 30 jeunes majeurs ont pu intégrer un lycée professionnel !

En 2019, nous avons poursuivi les orientations en lycées professionnels pour les personnes majeures mettant en place différentes phases dans l'année.

Des permanences d'orientation

Des permanences mensuelles ont été mises en place les samedi après-midi à la MRES. Ces permanences ont pour but d'accueillir, d'orienter et de suivre les personnes exilées qui souhaitent reprendre des études supérieures ou démarrer une formation professionnelle. Une trentaine de personnes viennent à chaque permanence, ainsi que 4 à 6 bénévoles.

Ces permanences peuvent déboucher sur une réorientation vers les structures les plus adaptées (pour les mineur-e-s par exemple), sur un partage d'information pour que les personnes puissent chercher elles-mêmes une formation, ou sur un suivi par les bénévoles de notre pôle pour la recherche de formation.

5 permanences ont été organisées sur le premier trimestre 2019 à la MRES, 3 d'entre elles ont permis d'orienter les personnes en recherche de formations et 2 d'entre elles ont été dédiées à la rédaction de lettres de motivations pour intégrer une formation professionnelle.

Des accompagnements aux portes ouvertes des lycées

Pour aider les jeunes à se faire une idée des métiers, nous avons organisé des visites lors des portes ouvertes des lycées professionnels durant le 1er trimestre 2019 : 100 jeunes en ont bénéficié, accompagnés par 22 bénévoles. Cela a permis en outre de prendre de bons contacts avec les professeurs et les conseillers d'éducation. En général, professeurs et élèves sont ravis de montrer ce qu'ils font et sont favorables à l'entrée de jeunes motivés. En revanche, cela n'a pas forcément été efficace lors de la rentrée en septembre, les professeurs n'étant pas décideurs pour l'entrée des jeunes.

Nous avons poursuivi les rencontres avec les Compagnons du devoir, très disposés à former des jeunes en apprentissage - ce qui pose la question de l'autorisation de travail nécessaire. Ils ont été 17, suivis par 3 bénévoles.

Des tests de niveau en français et mathématiques pendant les cours de soutien

Des tests de niveau en français et en mathématiques ont été proposés entre avril et septembre durant les cours de soutien afin que les jeunes puissent l'insérer dans leur dossier d'inscription au lycée et pouvoir favoriser leur entrée en Bac professionnel.

Résultats

A la rentrée 2019, 52 personnes majeures ont été scolarisées, 15 d'entre elles en bac professionnel et 35 personnes en CAP, dans 13 lycées de la métropole lilloise (dont lycées Cousteau, Aimé Césaire, Savary, Lavoisier, Loucheur). Ainsi que 2 personnes en alternance à l'AFPI (dans un dispositif de préparation à l'alternance en métallerie, qui n'a pas débouché).

Cela représente $\frac{1}{3}$ des personnes rencontrées lors des permanences.

Plusieurs raisons expliquent cela :

L'accès aux lycées professionnels est toujours conditionné par l'âge : au-delà de 22 ou 23 ans, les solutions sont minimales. Les centres de formation pour adultes sont payants pour la majorité d'entre eux et ne sont accessibles que pour les statutaires car une autorisation de travail étant nécessaire. L'accès à Pôle Emploi est réservé aux personnes disposant d'un titre de séjour. La barrière de l'âge concerne 71 personnes rencontrées lors des permanences, il existe donc une réelle demande

Une partie des personnes rencontrées ont quitté Lille, pour certaines volontairement mais d'autres ont été déplacées à travers la région Hauts-de-France, sans que soient prises en compte les démarches entreprises dans leur recherche de formation.

L'association a assuré les frais de scolarité pour 3 personnes en bac professionnel et CAP en lycées privés (lycées St Rémy et de Lellis).

En septembre 2019, deux temps de récolte et distribution de fournitures scolaires ont été organisés afin de permettre aux personnes scolarisées d'en bénéficier.

Le pôle reprise d'études à l'Université

En 2019, 98 personnes ont été reçues lors de 15 permanences à la MRES afin d'être accompagnées vers une possible reprise d'études.

Ces permanences ont permis :

- De conseiller les personnes en recherche de formations et d'aider à choisir la bonne filière universitaire en fonction de leurs parcours, de leurs souhaits et des possibilités,
- D'accompagner à la mise en forme des CV, des lettres de motivation et sur les dossiers de candidature

Parmi elles, 52 personnes ont déposé 1, 2, 3 ou 4 dossiers via les formulaires papier ou électroniques sur eCandidat, soit plus de 150 dossiers à accompagner et vérifier (certains candidats ont rempli jusqu'à 4 dossiers pour différentes filières).

L'introduction des plateformes ajoutées aux différentes filières de candidatures a compliqué le travail des bénévoles : dossier Pilot, dossier dérogatoire / Candidature via Parcours sup, via eCandidat, suivi ensuite des dossiers d'exonération/ CVEC.

Sur ces 52 candidats, 90 % ont été acceptés.

Suite à l'expulsion du squat du « 5 Etoiles » et aux procédures de l'OFII, 9 demandeurs d'asile ont été déplacés (en CAO à Soissons, Amiens.) et n'ont donc pas pu s'inscrire, alors que leurs dossiers étaient retenus !

De plus, la majorité des candidats admis, ont été inscrits courant septembre, et ont donc, pour la plupart, manqué le début des cours.

Les conditions d'études des étudiant-es en Exil sont très difficiles (une lettre a été envoyée à la vice-présidente de l'Université à ce sujet). Et malgré beaucoup d'efforts et une grande motivation, beaucoup ont besoin de remise à niveau en anglais, en français et en bureautique notamment. Pour les candidat-e-s admis-e-s, 16 étaient en situation très précaire (en procédure Dublin, sans versement de l'Allocation pour Demandeur D'asile...)

De plus les contrôles de police ont été de plus en plus nombreux à partir de la rentrée 2019 (foyer Adoma Dunkerque, rue des Postes, Wazemmes, sortie OFII, métro ligne 1 pour aller ou revenir de l'Université) ce qui a ajouté des conditions stressantes supplémentaires.

Le pôle activités artistiques et culturelles

Des ateliers de pratique artistique

En janvier 2019, BANTA a proposé aux bénévoles et aux personnes accompagnées par l'association de se retrouver pour une journée de pratique artistique. Cette journée a permis aux membres de l'association de partager un moment de convivialité.

Des ateliers de pratique artistique hebdomadaires ont été mis en place entre octobre 2018 et juin 2019 : ateliers théâtre/danse, conte et arts plastiques... par des personnes bénévoles.

Les personnes impliquées dans les ateliers de théâtre ont participé au projet X.clu.e.s initié par le théâtre Massenet au mois de mars 2019. A cette occasion, ils ont présenté une pièce de théâtre créée durant les ateliers entre janvier et mars 2019. Cette pièce de théâtre a été présentée durant d'autres événements entre avril et juin 2019 (à l'AG en mai 2019 de l'association BANTA, dans le cadre du festival FAAR à Ronchin, à l'occasion d'un événement organisé au cinéma l'Univers,).

Visites et sorties culturelles

Les personnes intéressées ont pu découvrir des lieux culturels de la métropole à travers des visites et assisté à de nombreux spectacles (théâtre du Prato, BarracaZem, Grand Sud, théâtre Massenet...).

Recherche de missions de bénévolat

Des personnes exilées souhaitant mener des actions de bénévolat dans le domaine culturel ont été mises en relation avec des structures artistiques et culturelles à la recherche de bénévoles ; Théâtre du Prato, BarracaZem, le cinéma l'Hybride.

Moments de convivialité

L'association essaie d'accorder de l'importance à la convivialité afin de faire du lien et de permettre à chacun.e de faire une pause dans le parcours de vie. Sur l'année 2019, plusieurs événements de ce type ont été réalisés. Tous les samedis durant les grandes vacances 2019 des ateliers jeux de société ont eu lieu au Centre Culturel Libertaire. Toutes les personnes gravitant autour de l'association ont été invitées à participer, à chaque fois environ 5 personnes étaient présentes ; durant ces temps il y a pu y avoir des discussions dans une ambiance plus détendue et permettre à chacun.e de créer du lien social. Une boum a également été organisée au CCL. Les personnes présentes et celles ayant organisé ces événements ont fait part de leur plaisir à y participer et de leur envie de continuer ces événements.

Le pôle santé

Accompagnement d'une permanence médicale

Une membre de l'association, a accompagné un médecin dans la mise en place d'une permanence médicale ; au bout de quelques mois de fonctionnement, cette permanence a cessé car les personnes exilées qui venaient à cette permanence se rendaient aussi dans les lieux dédiés existant (MSL , Abej). Il a été acté que cela posait souci dans le suivi des patients, notamment avec le risque de multiplication des ordonnances et des prescriptions.

Deux partenariats mis en place avec Gynécologie sans frontières et Règles élémentaires

Un partenariat avec Gynécologie sans frontières s'est organisé, mais le manque de local adapté à cette activité n'a pas permis de développer pleinement cette action. Cependant le partenariat est toujours actif et des réunions de prévention et d'information en direction des femmes sont organisées avec GSF au centre de la Réconciliation.

Un Partenariat avec Règles élémentaires a été créé. Des protections périodiques sont distribuées à la demande soit directement à des personnes soit à des associations (centre de la réconciliation, antenne Secours populaire de l'université pendant le confinement, Agir pour la santé des femmes...).

Le manque de local ne facilite pas la gestion de cette activité, notamment pour le stockage.

Interventions psychologiques au sein de l'association BANTA en 2019

Mme Ouarda Bougaci - bénévole psychologue et psychothérapeute - a poursuivi les entretiens psy sur rendez-vous. Elle a mené différents types de suivi en fonction de la nature des demandes et des situations individuelles. Le manque d'un local fixe et dédié n'a pas permis d'effectuer de "permanences d'accueil psychologique" en tant que telles, ni de temps collectifs comme initialement prévu. Seuls des entretiens psy sur RV, à la demande, ont été menés pour aider sur les problématiques les plus répandues.

Ont été menées des interventions à court terme (une à deux séances), qui ont nécessité ensuite des relais extérieurs tels que MSL, CMP, Fontan, adresses associatives pour un éclairage clinique, et des interventions à long terme nécessitant plusieurs séances et qui demandaient une thérapie spécifique.

A la problématique du suivi psychologique des exilé-e-s, s'est ajoutée la problématique de la précarité. (Un certain nombre de personnes non prises en charge se trouvent sans domicile ou en foyer 115). Cela a complexifié le travail d'accompagnement (difficulté à maintenir le lien, présences aléatoires...)

Une membre de l'association, psychologue et thérapeute, avait aussi rejoint l'association pour du soutien psychologique, mais au vu de la complexité et de la spécificité de la prise en charge du psycho trauma notamment, elle n'a pas souhaité assurer de suivi, mais s'est mise en lien avec les différents lieux de prise en charge (CMP, service Diogène de l'EPSM, centre du psycho trauma de Lille ...). Son action consistant de ce fait à informer les lycéens et les étudiants en souffrance sur les différentes structures et dans quelques situations à faire le lien avec celles-ci ou à accompagner les personnes sur place.

Développement des partenariats avec d'autres associations sur d'autres activités

Suite à notre adhésion à la Maison de l'Environnement et des Solidarités, des contacts ont été pris avec différentes associations, dont Lianes coopération, Robin des bio...

Des chantiers ont été organisés avec les associations Jardins du sourire, Planteurs volontaires, les Blongios et les Compagnons bâtisseurs.

L'association a participé à une journée sur les migrations organisées par Interphaz.

Nous avons aussi participé à une journée organisée par la Maison des associations (septembre) et à la journée avec la Pastorale des Migrants.

La gestion de la vie associative

BANTA est aujourd'hui composée uniquement de bénévoles engagé-e-s sur les projets et activités des pôles, ainsi que sur la gestion et l'administration de l'association. Nous estimons le nombre de bénévoles engagé-e-s sur tous les projets à une quarantaine.

Notre organisation interne comporte aujourd'hui deux instances de gouvernance : le collège, composé des membres actifs de l'association, élus par l'assemblée générale, est l'instance décisionnelle qui tranche les questions liées à la gestion de l'association. Le collège élargi est une instance consultative, ouverte à tous les membres de l'association, dans laquelle sont discutés des sujets liés aux activités de l'association.

Suite au constat fait en 2018 d'une implication trop importante de la part des membres du collège engagés à la fois dans les activités de l'association et la gestion de la vie associative, nous avons défini deux chantiers de réflexions en 2019 :

- Priorités et orientations de l'association pour poursuivre les activités engagées et mener de nouveaux projets.
- Mise en place d'espaces de réflexion liés au fonctionnement de l'association permettant à tous et toutes de s'impliquer selon leurs envies et leurs possibilités.

Ces temps de réflexion portant sur la gestion de la vie associative, nous ont permis de clarifier plusieurs points :

- La communication interne
- Les prises de décisions relatives à chaque instance
- Les procédures de signature
- Les liens et distinctions entre le collège, le collège élargi et les bénévoles

A la fin de l'année 2019, nous avons décidé de nous concentrer sur 3 pôles d'activités de l'association :

- Le pôle cours de soutien
- Le pôle formation professionnelle et reprise d'études supérieures
- Le pôle bénévolat

RAPPORT FINANCIER 2019

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT			
ASSOCIATION BANTA - ANNEE 2019			
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019			
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 Achats	3252	74 Subventions	5000
Projet formation FLE	2000	DDFIP projet formation FLE	2000
Inscription lycées	518	DDFIP projet formation vidéo*	3000
Fournitures associatives	341		
Fournitures activités	393		
61 Services extérieurs	295		
Adhésion à la MRES	180		
Assurance	115		
62 Autres services extérieurs	207	75 Autres produits	4648
Communication	91	Don « X.clu.e.s »	100
Pot Assemblée Générale	90	Fondation MAIF	1500
Déplacement Portes ouvertes	13	Adhésions	657
Services bancaires	13	Dons	2391
TOTAL des charges	3754	TOTAL des produits	9648
	RESULTAT D'EXPLOITATION	5894	

*Subvention non encore dépensée

Annexe des comptes de l'association

Informations concernant les ressources affectées à des dépenses non engagées à la clôture de l'exercice 2019

Projet Développement Innovation Ressources Numériques BANTA - Vidéos Didactiques

A la clôture de l'exercice comptable 2019, ce projet financé en tout ou partie par des ressources affectées a été amorcé mais n'est pas terminé.

Par contre l'association BANTA constate bien les engagements futurs à réaliser, et ceci afin de « neutraliser » une fraction du produit de la subvention octroyée qui va financer des dépenses qui ne seront engagées qu'au cours des exercices suivants.

PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS 2020

A la fin de l'année 2019, le collège de l'association a décidé de recentrer les activités de l'association autour de trois pôles d'activités : le pôle cours, le pôle formations professionnelles et études supérieures et le pôle bénévolat.

Pour le moment, le pôle santé consiste en des actions en lien avec des partenaires, le pôle activités artistiques et culturelles et le pôle revendication ne sont plus actifs en raison d'un manque de bénévoles impliqués dans leur mise en place.

Le pôle cours

Le collège a pour volonté de remettre les cours de soutien au centre des activités de l'association et d'en faire la porte d'entrée des informations relatives au projet menés par l'association.

En février 2020, une rencontre au café l'Idéal a été organisée avec les professeurs bénévoles et les apprenant.e.s afin de partager un moment de convivialité. Cette dynamique devait être poursuivie à raison d'une fois par trimestre.

Après une année 2020 compliquée en raison du confinement et de la suspension des cours de soutien entre mars et septembre 2020. Actuellement, les bénévoles impliquées sur les cours réfléchissent à la remise en place de cours à distance pour les apprenant.e.s et à la reprise des cours en physique en s'adaptant aux mesures sanitaires en vigueur.

Poursuite du développement du projet Vidéos didactiques

Le projet de vidéos didactiques se poursuit en 2020 :

- la fin du tournage des vidéos avec les bénévoles et les exilé.e.s dans différents lieux de la ville de Lille (lieux des cours, commerces, etc.)
- la réalisation des contenus pédagogiques pour chaque vidéo
- le développement informatique des outils pédagogiques
- les tests pour le back office

Le pôle formation professionnelle

En raison de la trop grande implication nécessaire et du manque de bénévoles à la rentrée 2020, il a été décidé de ne pas remettre en place de permanences dédiées sur l'année. Elles ont été remplacées par des interventions durant les cours de soutien par deux conseillères d'orientation. Les contacts pris à l'occasion des cours et le bouche à oreille ont permis de maintenir un lien et de poursuivre les inscriptions en lycée en septembre.

Interrogation sur l'accompagnement des personnes scolarisées

Caisse transport

Un goûter a été organisé pendant les vacances avec les lycéens de première année à la rentrée 2020, avec l'idée de permettre aux lycéens des différents lycées de se rencontrer, de distribuer des fournitures scolaires, et des vêtements. A cette occasion, des élèves nous font part de l'impossibilité de payer leurs titres de transport. Certains ayant plus d'1 heure de marche pour se rendre au lycée, d'autres disent être dans l'obligation de prendre les transports en raison des risques de contrôles, de prendre des amendes ou d'être arrêtés.

Un premier écrit a été réalisé à cette occasion pour faire un tract, ou une communication pour organiser une cagnotte de soutien pour financer la prise en charge des titres de transport.

Deux rendez-vous "à la friche" le dimanche après-midi de novembre ont suivi pour tenter de déterminer les critères de prise en charge, avec les personnes concernées. L'association a pris la décision de commencer à abonder cette cagnotte dès décembre. L'appel à dons sera lancé courant décembre.

Au-delà d'une "caisse d'urgence" l'idée est de faire le point avec les services sociaux des établissements pour activer les moyens de droit commun qui peuvent être sollicités (bourse, fond social ...).

Cours de soutien

Lors de ces temps d'échanges informels des demandes de soutien des élèves scolarisés en lycées et en universités sont remontées, mais les conditions pour l'instant n'ont pas permis une mise en place pérenne.

Pôle revendication

Les préoccupations principales restent bien sur le logement et les conditions matérielles de vie, cela repose de façon criante la nécessité pour les membres de l'asso de remettre en avant le soutien revendicatif aux demandeurs d'asile, en lien avec des associations, collectifs ou individus engagés sur cette question de l'accueil des demandeurs d'asile (Procédure Dublin, droit au stage, droit à l'apprentissage, droit à l'alternance, droit au travail...)